



U3/3s P3 E2 C2



Descriptif type



Revêtement de sol textile floqué U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 en lés de 2m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé par impression Haute Définition d'aspect velours ras en lés.

U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 type Flotex vision lés / lés S.

Il assurera une efficacité acoustique aux bruits de chocs déclarée de **21 dB** et un coefficient d'absorption acoustique **aw = 0,10 (H)**.

Composé d'environ **80 millions en fibres de polyamide 6.6/m²** implantées par flocage électrostatique, de par sa composition et sa structure, le produit devra être **100 % imperméable**, **100 % imputrescible**, **lavable à l'eau** et **résistant** aux agents tachants et détergents (C2).

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway : L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ml de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic. Voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

Découvrir l'ensemble de la **gamme coloristique**



Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (**type 522 eurosafe tack**) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la **classification UPEC** des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints bord à bord sur support bois E2 : joints bord à bord sur support béton Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes FLOTEX BORDERS, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

Nettoyage et entretien:

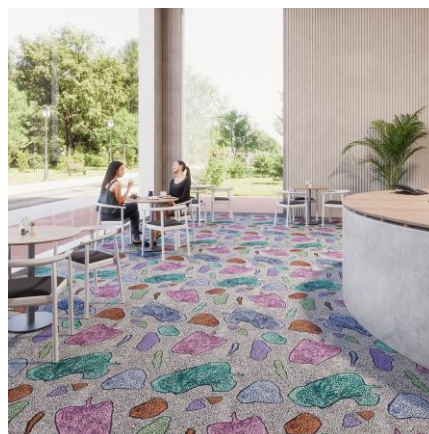
L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Flotex Vision lés / lés S
Classement UPEC	U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2
Certificat QB UPEC	n°308T-005.2 (U3) / n°308T-006.1 (U3s)
Épaisseur totale	4,3 mm
Masse surfacique totale	1 850 g/m ² (+ ou - 10 %)
Efficacité acoustique déclarée	$\Delta L_w = 21 \text{ dB}$
Absorption acoustique	$a_w = 0,10 \text{ (H)}$
Réaction au feu	Bfl-s1*** - n°RA19-0227 (CSTB)





U3/3s P3 E2 C2



Descriptif type



Revêtement de sol textile floqué U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 en lés de 2m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en lés.

U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 type Flotex vision lés / lés S.

Il assurera une efficacité acoustique aux bruits de chocs déclarée de **21 dB** et un coefficient d'absorption acoustique **aw = 0,10 (H)**.

Composé d'environ **80 millions en fibres de polyamide 6.6/m²** implantées par flocage électrostatique, de par sa composition et sa structure, le produit devra être **100 % imperméable**, **100 % imputrescible**, **lavable à l'eau** et **résistant** aux agents tachants et détergents (C2).

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway : L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ml de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic. Voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).



Fabrication

Lieu de production

[Château-Renault](#) (France)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000



Contenu recyclé en % de la masse totale du produit

20 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable

100 %

Matières premières

Garanties sans phtalate

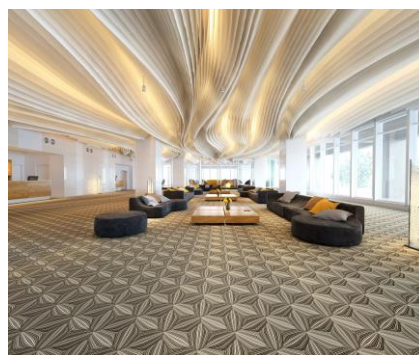
Conformité REACH



Indicateur réchauffement climatique

Indicateur réchauffement climatique : Flotex vision lés/lés S a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une [FDES Flotex en lés](#) conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur [INIES](#) :

Indicateur Réchauffement climatique = **12 kg CO2 eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions de TVOC à 28 jrs : < 100 µg/m³

Réduction du bruit d'impact

21 dB

LRV jusqu'à 36 %



Recyclage